

Nous n'avons pas les moyens publicitaires de M.Raffarin, mais nous nous devons de vous dire la vérité !!



Nous sauverons
nos retraites en partageant
nos efforts.

« Est-ce que ça veut dire que la durée
de cotisation va être la même pour tout le monde ? »

- Oui, 40 ans en 2008 pour tous : les fonctionnaires comme les salariés du privé. Ces 40 ans comprendront les années travaillées à plein temps ou à mi-temps mais aussi les années bonifiées et les années de chômage.

« Je travaille dans le secteur privé
et je comptais prendre ma retraite dans deux ou trois ans.
Qu'est-ce qui change pour moi ? »

- Rien ! La réforme ne s'appliquera qu'à partir de 2008 et de manière très progressive. Elle ne bouleversera pas les projets de ceux qui sont proches de la retraite.

« Je suis fonctionnaire.

Est-ce que je devrai travailler plus longtemps ? »

- La réforme vous assure le maintien de votre niveau de pension en travaillant 6 mois de plus chaque année à partir de 2004 soit 2 ans et demi en 2008. Mais, dans tous les cas, les limites d'âges prévues dans votre statut sont garanties par la loi : aucun enseignant, sauf s'il le désire, ne travaillera au-delà de 65 ans, et ceci, sans décote. Aucun policier, sauf s'il le désire, ne travaillera au-delà de 55 ans et ceci, sans décote.

RETRAITES. AVEC UN EFFORT,
ENSEMBLE, ON S'EN SORT

www.retraites.gouv.fr

N° Indigo 0 825 396 396

0,150 € TTC/MN

Comme elle l'était avant la réforme Balladur de 1993. 37,5 années pour tous ! En 2012, ce sera 41 ans. En 2020, ce sera 42 (privé et public) Tiens ! Ils n'en parlent pas !

Les effets de la réforme Balladur se font sentir progressivement (ça ne veut pas dire que c'est indolore). En 2008, les salariés du privé vont perdre en moyenne 20 % de leur pension grâce à la réforme Balladur

Il n'y a pas que la durée. Les modes de calculs (indexation sur les prix, notamment) vont faire perdre aux salariés une partie de leur pension. Tiens, ils n'en parlent pas !

De quel désir parle-t-on si l'on pas les moyens de vivre décemment.

En 2001, la bourse a chuté de 23 %.

L'évolution des salaires des patrons français des 40 plus grandes entreprises a été de 18 %

Source : cabinet Proxinvest cité par l'Express (8/5)

La réponse paraît claire.

Pourquoi ne parlent-ils pas d'après 2008 ?

Et non, l'attaque faite sur les retraites du secteur privé a déjà été faite !

Tiens, la réponse est moins précise. Oui, les fonctionnaires seront punis comme l'ont été ceux du secteur privé.

"Halte au matraquage!!"

La France d'en bas ne croit pas tout ce qui est marqué dans les publicités.

Cette publicité veut essayer de faire croire que les mêmes qui ont :

- abaissé les impôts pour les riches ;
- abaissé l'impôt sur les grandes fortunes ;
- augmenté le salaire des ministres,

sont soucieux du bien être de la France d'en bas.

'Si c'était vrai, il n'aurait pas eu besoin d'une campagne de publicité aux frais de la nation'

Mobilisation générale pour l'abrogation de la loi Balladur pour le secteur privé, le maintien d'une retraite digne pour la fonction publique.

Des citoyens de la France d'en bas

-Ce qu'il faut :

- Un rééquilibrage de la part des salaires dans la valeur ajoutée.
- Le droit à un départ à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement du dernier salaire de 75%.
- 37,5 annuités pour tous.
- Prise en compte des années d'étude.
- Prise en compte de périodes non travaillées (formation, inactivité forcée etc).
- Prise en compte de la pénibilité.